

## LE SITE DU CHATEAU DE BOUSSAC



### Site inscrit

Canton : **Boussac**

Communes : **Boussac**

**Saint-Sylvain-Bas-le-Roc**

Superficie : **10,5 ha**

Date de protection : **19/11/1938**

Extension du site : **15/10/1975**



Le chateau vu depuis la vallée

## Nature et intérêt du site

A 35 km à l'est de Guéret, la ville de Boussac domine le confluent du Véron (1) et de la Petite Creuse. Cette cité se rattache géographiquement et historiquement au Berry et à la Marche.

La ville qui semble remonter à l'époque romaine a été entourée de murailles et dominée par un château construit au Xe siècle. Sa position, ses remparts et ses tours en ont fait une des plus importantes places fortes du Moyen Âge.

George Sand a séjourné au château à plusieurs reprises et a décrit les lieux dans "Jeanne" : " il est irrégulier, gracieux et coquet dans sa simplicité... Ce château est moitié à la ville, moitié à la campagne ".

Le site de Boussac a été protégé en 2 temps :  
- par arrêté ministériel du 19 novembre 1938 un premier périmètre englobe la façade sud du château déjà protégé monument historique, le ravin, le confluent des vallées de la Petite Creuse et du Béroux.

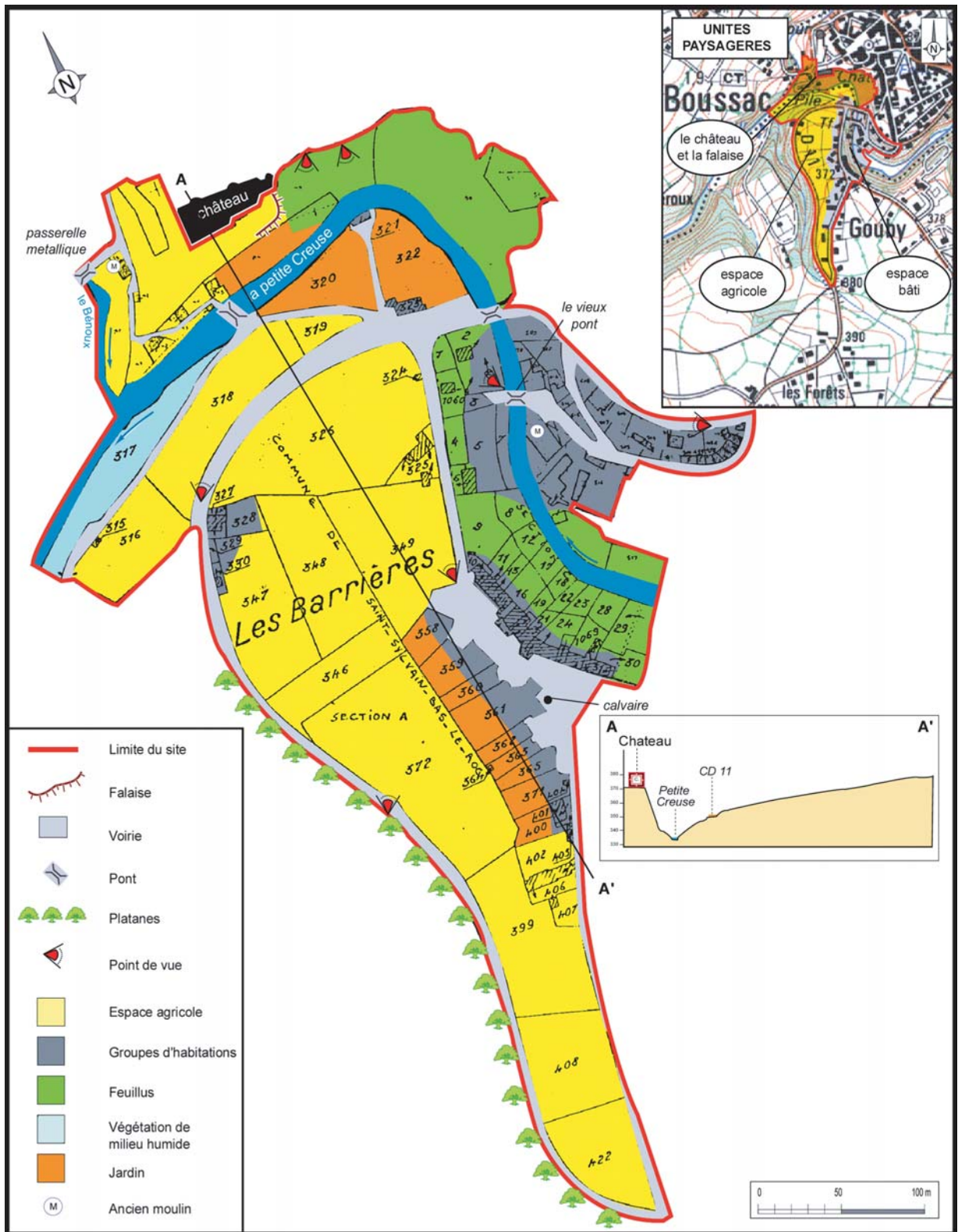
- par arrêté du 15 octobre 1975 le périmètre de protection a été agrandi : " la protection a été étendue pour sauvegarder le site vu des fenêtres et des terrasses du château tel que l'a dépeint George Sand, et préserver également la perspective offerte par la Petite Creuse et le château au visiteur arrivant à Boussac par le CD 11 " (2)

Le château que nous pouvons observer aujourd'hui est la somme de toutes les évolutions de son architecture au cours du temps.

Un premier édifice construit au XIe siècle a été restauré au XVe siècle suite au démantèlement occasionné par les Anglais. Plus tard pendant la période révolutionnaire il a été amputé de ses ouvrages militaires.

Acquis par la commune en 1837, il abrite la sous-préfecture et la gendarmerie. Cédé au Conseil Général, il devient propriété privée en 1965. Il est restauré et ouvert au public.

La vue du château dominant un profond ravin a été et demeure une source d'inspiration (gravures, peintures, cartes postales, photographies).



. En arrivant à Boussac par la route de Clugnat on découvre subitement le château dans son écrin. Cet édifice possède des dimensions imposantes (66 m de long pour 17 m de large et 26 m de hauteur). Il est flanqué de 7 tours, de forme et de taille différentes, 4 au sud, 2 au nord, 1 à l'est.

La façade sud, qui surplombe la Petite Creuse d'une quarantaine de mètres, est " imposante et sévère ", dépourvue de tout ornement. On

s'étonne d'abord de son irrégularité, de ses tours carrées et rondes, grosses et petites, de l'absence de trace d'appareil de défense (sauf à la tour de l'est) et de la présence de 3 portes étroites ouvrant sur le roc.

L'irrégularité a été imposée par le rocher support, et les ouvertures font penser que le côté de la forteresse, d'accès à peu près impossible, devait être défendu par des palissades " (3).

Cette façade du XVe siècle, construite en moellons de micaschistes ocre brun, possède des percements irréguliers avec des ouvertures anciennes de petites dimensions et des fenêtres d'inégale grandeur, ouvertes sans symétrie au XIXe siècle. Au premier étage de la tour carrée centrale on voit le balcon de la chambre qu'occupait George Sand.

En contrebas, la falaise déchiquetée et presque abrupte a été taillée par l'érosion dans des micaschistes ocre brun moussus où la végétation arbustive et le lierre tentent de s'accrocher.

L'imposant paysage minéral évoqué précédemment laisse en second plan les éléments plus discrets mais néanmoins intéressants. On remarque :

- les vestiges de terrasses envahies par la friche qui font la liaison entre la paroi rocheuse soutenant le château et la partie basse de la ville. Ce quartier construit sur un relief prononcé a engendré un système riche de murs de soutènement, d'escaliers en pierre, de décrochements de façades ;

- au bas du château dans la vallée de la Petite Creuse, une maçonnerie scinde le Bérour en deux. Une partie des eaux s'accumule en direction de la roue d'un ancien moulin transformé en gîte. La rivière, quant à elle, coule sous une passerelle métallique puis chute en une cascade tumultueuse d'environ 3 m de haut. Le Bérour rejoint la Petite Creuse au détour d'un énorme bloc rocheux. De petites habitations entourées de murs bas longent le cours d'eau tranquille. Une végétation hygrophile colorise les berges peu entretenues. De là, regarder le château donne le vertige ;

- parallèle au pont actuel qui permet de franchir la Petite Creuse, " le vieux pont de Boussac construit probablement au XIVe ou au XVe siècle est intéressant par ses proportions : une seule arche, en arc brisé de 11.60 m d'ouverture, s'élève à 8 m au dessus de la rivière " ; (4)

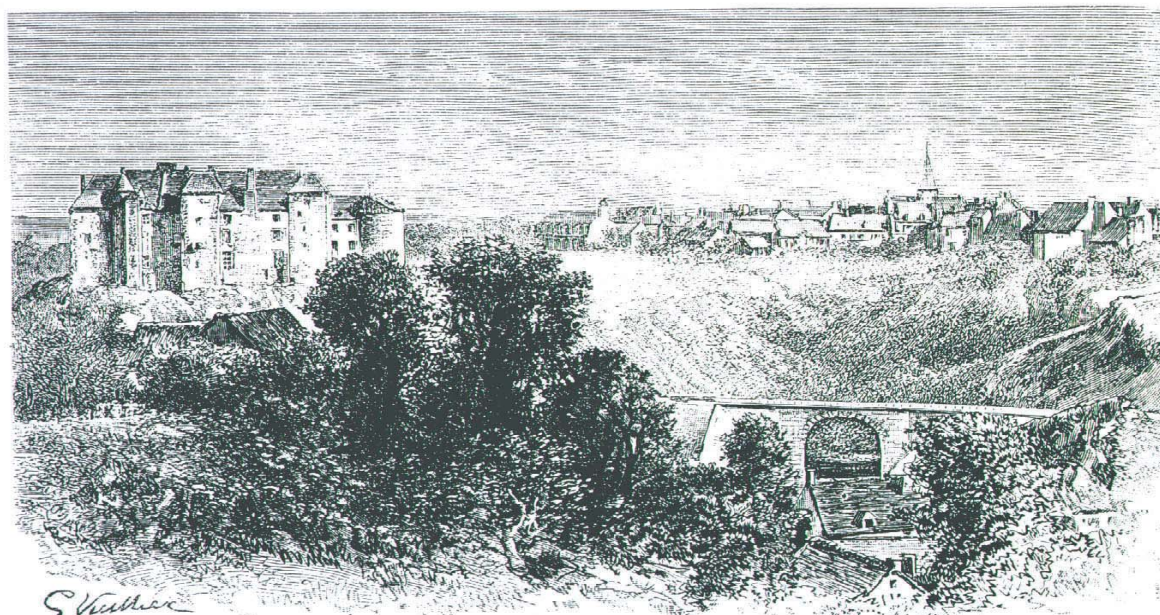
A partir du square en terrasses jouxtant le château il existe, en direction du sud, un panorama intéressant. La perception de l'espace est identique à celle que George Sand avait de la fenêtre de sa chambre :

- au premier plan la vue porte sur le précipice et sur le fond de la vallée en partie masqué par la végétation ;

- le second plan montre la rive gauche de la Petite Creuse. A un versant concave raide en amont des deux ponts, succède une rive convexe rejoignant le plateau par une pente douce. Dans ce secteur, le relief a influencé l'utilisation du sol : les pentes douces sont des prairies bocagères aux haies basses. La partie supérieure du versant concave est urbanisée. Le hameau de Gouby présente un habitat linéaire organisé de part et d'autre d'une voie communale conduisant à Saint-Silvain-Bas-le-Roc. Il a la particularité, pour les constructions les plus anciennes, d'avoir des maisons dont les façades sont orientées vers la vallée et qui ont, outre les vues vers l'est, un rapport privilégié à la rivière, par un système de jardins en terrasses.

En contrebas, sur la pente qui conduit à la rivière, les terrasses sont envahies par la végétation (noisetiers, chênes, érables, ronces, lierre). Vu du château, cet espace ressemble à un boisement naturel.

- Le dernier plan est marqué par une succession de collines au sud et à l'ouest.



Source : V.A. Malte-Brun, Creuse, géographie, histoire, 1882

## Evolution du site

Depuis une trentaine d'années la perspective offerte sur le château s'est plutôt améliorée. Le propriétaire a restauré l'édifice et nettoyé le ravin des arbres et broussailles qui l'avaient colonisé.

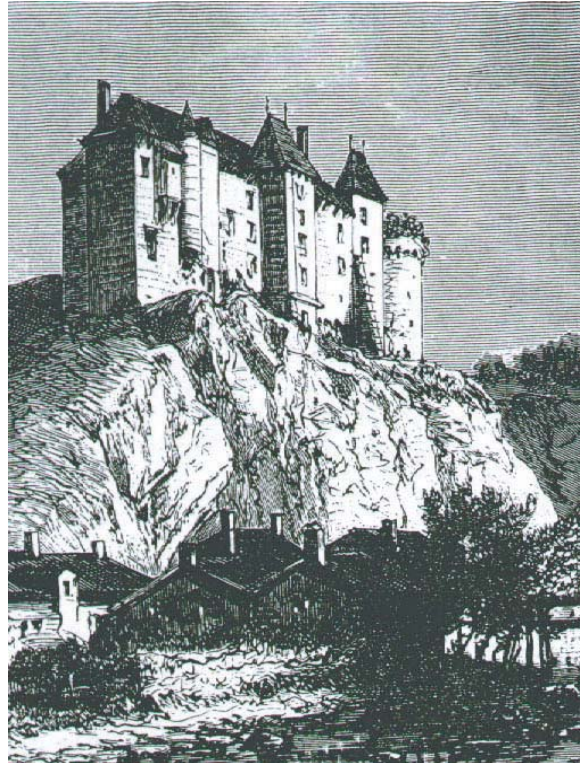
Le périmètre de protection défini en 1975 a permis de contrôler l'urbanisation des abords du hameau de Gouby et d'éviter la construction d'un lotissement qui aurait banalisé le paysage contemplé par George Sand.

Dans ce site, la principale difficulté concerne l'enfrichement des versants abrupts, des terrasses qui masque petit à petit la lisibilité du site.

Il serait nécessaire de nettoyer les versants de la Petite Creuse à l'arrière des habitations de Gouby afin de redécouvrir son parcours que l'on ne distingue plus qu'au pied du château.

De même, quelques grosses branches commencent à gêner la vue panoramique depuis le square.

En outre, le square-belvédère, de par sa situation exceptionnelle, mériterait un aménagement réfléchi en accord avec l'histoire du château et du bourg, soulignant l'appartenance du site à la transition entre l'espace urbain et l'espace rural.



Source : V.A. Malte-Brun, Creuse, géographie, histoire, 1882

- (1) appelé actuellement Bérourx
- (2) extrait du dossier de protection du site
- (3) Cf article du Dr Janicaud dans *Mémoires des sociétés des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (1931)
- (4) Extrait de l'ouvrage par Marcel



Vue aérienne de Boussac - Cliché IGN